

Palefrenier soigneur

RNCP38389 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21088
Code(s) ROME	A1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

56 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 56 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFASEC	31804341100129	Former et organiser l'évaluation
AGRICAMPUS LAVAL	19530081900016	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE GESTION	32252224400019	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISONS FAMILIALES	30272779700011	Former et organiser l'évaluation
ASSOC GESTION LEP PRIVE REINE ANTIER	41852807100016	Former et organiser l'évaluation
ASSO FAMIL GESTION ST VINCENT	77642099400019	Former et organiser l'évaluation
AU FER ROUGE	50355902300026	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS TERRE ET NATURE	20000746600010	Former et organiser l'évaluation
CENTRE AFASEC	31804341100095	Former et organiser l'évaluation
CENTRE AFASEC	31804341100111	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 56 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38389-palefrenier-soigneur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les activités concernent un animal aux caractéristiques spécifiques. La connaissance et la compréhension de son comportement, son approche dans des conditions de sécurité satisfaisantes, requièrent de la pratique.

Le salarié doit mettre en oeuvre toutes les mesures afin d'assurer les conditions de bien-être animal.

Dans de nombreuses structures, du fait du faible nombre de salariés, le titulaire de l'emploi est directement sous la responsabilité du responsable d'entreprise. Dans les grandes structures, il peut être placé sous l'autorité du chef d'écurie ou du premier garçon (pour les écuries de courses).

ACTIVITÉS VISÉES

Le palefrenier-soigneur est un employé polyvalent qui assure les soins quotidiens aux chevaux ainsi que leurs déplacements, les travaux d'entretien d'écurie, des espaces de travail des chevaux, des lieux d'accueil du public et des abords de l'entreprise.

Observateur privilégié, il doit percevoir les changements et comportements anormaux des équidés et doit savoir réagir en cas d'aléas. Premier interlocuteur des publics accueillis dans l'entreprise, il les informe et les oriente. Il réalise des travaux de maintenance de premier niveau des outils, matériels et engins et peut être amené à conduire une production herbagère ainsi qu'à aménager des espaces de détente des chevaux. Pour mettre en œuvre toutes ces activités, le palefrenier soigneur conduit des équipements tractés, portés ou semi-portés, le rapprochant ainsi de l'emploi d'ouvrier agricole.

Les périmètres de ce métier varient en fonction de la taille des entreprises, de l'expérience, des compétences, des aptitudes des salariés et du secteur professionnel.

Activités visées :

1- Organisation du travail

1.1- Prend connaissance des consignes et au besoin les fait expliciter

1.2- Observe son environnement et organise son travail en fonction des différentes tâches à effectuer

1.3- Prépare et pose les équipements de protection individuelle

1.4- Prépare le matériel, les équipements, les installations et les fournitures

2- Contrôle et mise en oeuvre de la sécurité

2.1- Met en oeuvre les mesures de prévention liées aux risques professionnels

2.2- Met en oeuvre les mesures (balisage...) nécessaires à la sécurité des tiers

2.3- Met en oeuvre les mesures nécessaires à la sécurité des chevaux (circulation des chevaux, utilisation du matériel...)

2.4- Vérifie la conformité des matériels, équipements et installations aux normes de sécurité.

2.5- Dispense les premiers secours en cas de besoin

3- Accueil, information et communication en situation professionnelle

3.1- Accueille le public

3.2- Rend compte des activités réalisées à son supérieur

3.3- Informe le responsable des anomalies concernant le comportement des chevaux et de tout autre dysfonctionnement constaté sur l'entreprise

3.4- Echange des informations avec ses collègues de l'entreprise

3.5- S'informe du fonctionnement de l'entreprise, de son organisation, de sa gestion et de ses partenaires

3.6- Enregistre des informations sur des supports numériques ou papiers (carnets, tableaux et plannings) sous la responsabilité du responsable

4- Entretien des bâtiments, installations, équipements, surfaces de travail et abords

4.1- Assure les travaux courants d'écurie

4.2- Entretient la sellerie et les harnachements

4.3- Aménage l'intérieur des bâtiments (stabulations, boxes modulables, barrières)

4.4- Assure la propreté des bâtiments (lieux d'accueil du public, hangar, silo...) et des installations

4.5- Aménage et entretient les terrains de travail (hersage, rebouchage...),

4.6- Effectue l'arrosage des surfaces de travail

4.7- Effectue des opérations d'entretien des abords, chemins, accès, fossés, espaces verts de l'entreprise (tonte, taille...)

4.8- Réalise des travaux simples de peinture, maçonnerie, soudure, électricité et plomberie

4.9- Réalise des petites réparations (portes de boxes, pare-bottes et lisses...)

5- Mise en oeuvre d'activités agricoles

5.1- Aménage et gère les prairies et les parcours de détente

5.2- Effectue les opérations de stockage et de déstockage du fourrage

5.3- Prépare et règle les matériels, outils et engins agricoles (tracteur...)

5.4- Conduit et utilise des engins et équipements de manutention, de levage, de travail du sol et de récolte,... dans le respect de la réglementation

5.5- Entretient les matériels, outils et engins

6- Surveillance et observation du comportement du cheval et de son état de santé

6.1- Apprécie l'ambiance du lieu de travail au vu du comportement des animaux

6.2- Observe et apprécie le comportement, l'état de santé, la croissance, le bien-être physique et physiologique des animaux

- 6.3- Adapte son propre comportement pour limiter les sources de stress, de détresse, de blessure et de douleur des animaux
- 6.4- Aménage l'espace pour permettre aux animaux un accès à des abris naturels (haies, sous-bois...) ou artificiels
- 7- Soins quotidiens aux chevaux
 - 7.1- Assure l'alimentation des animaux
 - 7.2- Assure le suivi sanitaire des animaux
 - 7.3- Met en oeuvre les mesures d'hygiène
- 8- Mise en oeuvre de l'entretien physique des chevaux
 - 8.1- Déplace les chevaux seuls ou en groupe (mise en liberté, mise aux paddocks, remise à l'écurie)
 - 8.2- Effectue la mise au marcheoir
 - 8.3- Travaille le cheval à la longe, à pied selon le programme de travail
 - 8.4- Conduit un training (système tracté qui permet d'amener plusieurs chevaux sur la piste de trot)
 - 8.5- Monte à cheval en fonction de ses compétences
 - 8.6- Contribue à l'éducation du jeune poulain (mise au licol, à l'attache, manipulations...)
 - 8.7- Participe au débouillage d'un jeune cheval
 - 8.8- Entraîne et présente le cheval en main pour une épreuve ou une vente
- 9- Transport des équidés
 - 9.1- Prépare le déplacement
 - 9.2- Conduit les chevaux ou les accompagne pendant le transport

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
 - CG1.1 - Prendre position dans une situation à caractère social et civique
 - CG1.2 - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
 - CG2- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
 - CG2.1- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
 - CG2.2- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
 - CG3 - Interagir avec son environnement social
 - CG3.1 - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
 - CG3.2 - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif
- Compétences professionnelles
- CP4- Réaliser des soins courants aux équidés
 - CP4.1 - Réaliser des manipulations et interventions courantes sur les équidés
 - CP4.2 - Réaliser des travaux liés à l'alimentation et à l'entretien des équidés
 - CP5- Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés
 - CP5.1 - Mettre en oeuvre le travail des équidés
 - CP5.2 - Préparer les équidés pour une épreuve ou une vente
 - CP6- Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords
 - CP6.1 - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, bâtiments et équipements
 - CP6.2 - Effectuer des travaux simples d'aménagement, d'entretien et de réparation
 - CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Blocs de compétences

RNCP38389BC01 — Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38389BC02 — Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38389BC03 — Interagir avec son environnement social

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38389BC04 — Réaliser des soins courants aux équidés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des manipulations et interventions courantes sur les équidés
- Réaliser des travaux liés à l'alimentation et à l'entretien des équidés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38389BC05 — Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre le travail des équidés
- Préparer les équidés pour une épreuve ou une vente

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38389BC06 — Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, bâtiments et équipements
- Effectuer des travaux simples d'aménagement, d'entretien et de réparation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38389BC07 — Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

S'adapter à des enjeux professionnels locaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'activité de cet emploi s'exerce essentiellement dans des entreprises qui valorisent et utilisent le cheval :

- établissements équestres de sport et loisirs, écuries de propriétaires ou de commerce de chevaux de sport
- centres de débouillage et de pré-entraînement, écuries de course
- élevage d'équidés, collectivités territoriales ou publiques d'état (armée, enseignement...), entreprises de spectacle équestre, centres de santé et soins vétérinaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Garçons de cour

Groom

Palefrenier

Palefrenière

Palefrenier-soigneur

Cavalier-soigneur

Assistant d'élevage

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la préparation prévue aux articles D. 811-147 à D. 811-147-3

ou

avoir 18 ans

et justifié avoir occupé un emploi d'ouvrier qualifié dans un secteur professionnel en rapport avec la spécialité du diplôme pendant l'équivalent d'au moins deux années à temps plein à la date du début des épreuves.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, organisateur de l'examen. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A de l'enseignement agricole public.

Il est composé d'enseignants des établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une spécialité préparant au certificat d'aptitude professionnelle agricole pour les deux tiers au maximum et de professionnels représentant les emplois visés par les spécialités du diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 994 €
Selon la branche	5 994 € – 6 189 €
Prise en charge	Branches concernées

5 994 €	Valeur par défaut · 207 branches
6 189 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole
6 072 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP25929

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38389/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	4
Régions couvertes	3
Prix indicatif	640 € – 10 000 €
Durée	40 – 1290 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	64
Organismes gestionnaires (CFA)	50
Organismes formateurs	59
Régions couvertes	15
Départements couverts	47
Organismes certifiés Qualiopi	59
Sessions	de 09/2024 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
----------------------	---

Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	33 %
Période	10/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	12 658 €
Coût moyen par dossier	4 219 €
Durée moyenne	463 h
Période	09/2024 – 06/2026
France compétences	68 %
Reste à charge titulaire	23 %
France Travail	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.